tri-troc végétal

DONNEZ, PRENEZ, JARDINEZ !

NOUVEAU

QUELS SONT LES VÉGÉTAUX CONCERNÉS ?

Plantes vivantes
(arbustes, vivaces, arbres...)

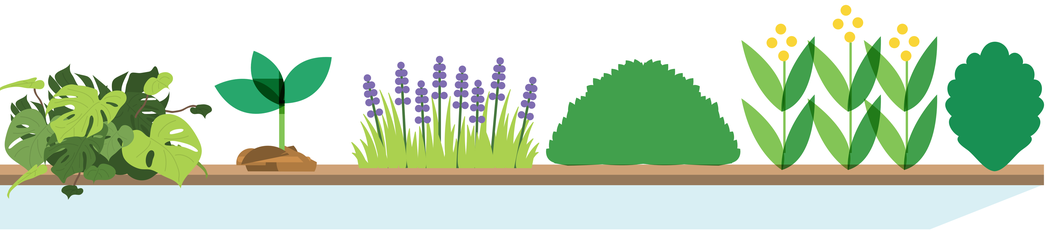

Broyat
(de branches ou issu de tailles d'arbustes)

Bois
(> 10 cm de diamètre, 1 m de longueur max, sans branches)

QUELLES SONT LES CONSIGNES ?

- Je prends ce dont j'ai besoin
- Tri par type de végétaux
- Pas de reprise à des fins commerciales
  Reprise interdite pour les professionnels
- Pas de végétaux traités ou infestés

Plus d'infos :
metropole.rennes.fr
0 223 622 622

RENNES MÉTROPOLE